

jour (4,800 heures), suivre 21 cours théoriques — de 60 à 240 leçons chacun. A part cela, il doit suivre les cliniques — médecine, chirurgie, obstétrique, spécialités — où il lui faut examiner et suivre les malades.

Soit un total de 3,900 heures de cours pour un total de temps de 4,800 heures. Et là-dessus je ne parle presque pas des travaux pratiques aux différents laboratoires et à la salle d'autopsie. (1)

Et ces élèves ont aussi besoin de travailler à domicile. Ils ont des examens à préparer, etc....

Comment voulez-vous leur faire digérer et assimiler tout cela en si peu de temps?

— C'est impossible...

Mais nos députés d'en bas en ont jugé autrement.

— Qui a raison?....

L'échec que nous venons de subir nous force à penser que toutes les questions qui relèvent du Haut Enseignement devraient être soustraites à l'appréciation des Chambres, trop populacières, trop peu éclairées sur les points en litige, et trop souvent mues par des motifs autres que par ceux du véritable progrès.

Le Lieutenant-Gouverneur en Conseil est mieux qualifié pour apprécier à leur mérite des questions comme celles-là. C'est un autre point à soulever.

Mais le dernier mot restera aux Universités. Il est résolu ou à peu près d'exiger *cinq années d'études* quand même. Comme la licence n'est délivrée que sur production du diplôme universitaire, et que celui-ci ne pourra être obtenu qu'après cinq années révolues d'études, messieurs les députés oppositionnistes en seront pour leurs frais d'éloquence ou plutôt de gesticulation, car il ne faut pas confondre.....

C'est la grâce que je leur souhaite.

Le *Conseil de discipline* a subi le même sort, grâce à la pression des journaux et de nos charlatans-médecins peu soucieux de comparaître devant un jury de médecins honnêtes pour rendre compte de leurs procédés pseudo-scientifiques.

Il nous reste au moins le *secret professionnel*, mais c'est le public qui en bénéficiera plus que nous.

ALBERT LESAGE.

(1) Ces chiffres sont approximatifs.